

LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 17 novembre 2015 à 18h00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située au 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario.

Présents:	Maire	Roger Sigouin
	Conseiller	André Rhéaume
	Conseiller	Daniel Lemaire
	Conseiller	Conrad Morin
	Conseiller	Gérard Proulx
	Conseiller	Claude Gagnon
	Conseiller	Raymond Vermette

Personnel:	AEC	Monique Lafrance
	AEC en formation	Yves Morrissette
	Greffier	Janine Lecours

1. OUVERTURE

Résolution no. 398-15

Proposée par: Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil soit maintenant ouverte à 18h02.

ADOPTÉE

2. PRIÈRE D'OUVERTURE

Le Maire récite la prière d'ouverture.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no. 399-15

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil interrompe les règles de procédure pour ajouter à l'ordre du jour le sujet : Participation du maire à une rencontre avec le Conseil d'Iroquois Falls le 30 novembre 2015.

ADOPTÉE

4. INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Aucun

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES DU CONSEIL

Résolution no. 400-15

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller André Rhéaume

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 83-15, étant un arrêté pour approuver le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 27 octobre 2015 et de la réunion extraordinaire tenue le 12 novembre 2015.

ADOPTÉE

6. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

Résolution no. 401-15

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par: Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU de classer la liste de correspondance présentée à la réunion ordinaire du Conseil tenue le 17 novembre 2015.

ADOPTÉE

7. RAPPORTS ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS ET COMMISSIONS

Résolution no. 402-15

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil prenne note des rapports et procès-verbaux des réunions :

-du Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane daté du 16 septembre 2015;

-du Bureau de santé du Porcupine daté du 18 septembre 2015;

-du Conseil d'aménagement de Hearst daté du 22 juin 2015;

ADOPTÉE

8. RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF

L'administrateur en chef et l'administrateur en chef en formation font un résumé des diverses tâches accomplies depuis la dernière rencontre. Une copie des rapports est en annexe.

9. FONCTIONS DU CONSEIL

a) Rapport du groupe de travail des travaux publics

Aucun

b) Rapport du groupe de travail d'aménagement

i) Achat d'une partie de l'ancienne propriété du Queen's Hotel de T. Guindon

Résolution no. 403-15

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 85-15 étant un arrêté autorisant et dirigeant le maire et le greffier à signer les documents de transfert nécessaires pour entreprendre l'achat de 0.031 hectares de l'ancienne propriété du Queen's Hotel, identifiée comme la partie de PIN 65040-0143 désignée comme la Partie 1 sur le plan de renvoi 6R-8867.

ADOPTÉE

ii) Vente de terrain sur la rue Kitchener à Annick Hudon

Résolution no. 404-15

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 86-15, étant un arrêté pour:
1) autoriser et diriger le maire et le greffier à signer l'offre d'achat soumise par Annick Hudon pour la propriété identifiée comme PIN 65040-0710 et désignée comme la Partie 3 sur le plan de renvoi CR-1063; et
2) autoriser et diriger le maire et le greffier à signer les documents nécessaires pour réaliser la vente dudit bien immobilier à Annick Hudon,

ADOPTÉE

iii) Demande de morcellement pour créer un lot rural pour une ferme d'agrément

Résolution no. 405-15

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil n'a aucune objection à ce que le Conseil d'aménagement de Hearst donne son autorisation provisoire de morcellement à une addition de lot de 10 hectares pour le 915, Route 11 dans le Canton de Kendall, tel que demandé par Daniel Peck au nom d'Emilien Lebel et décrit dans le dossier de demande de morcellement C07/15 dudit Conseil d'aménagement.

ADOPTÉE

iv) Approbation du rapport du groupe de travail d'aménagement

Résolution no. 406-15

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail d'aménagement daté du 10 novembre 2015.

ADOPTÉE

c) Rapport du groupe de travail des parcs et loisirs

i) Engagement envers Projet d'équipe de hockey Junior A à Hearst

Résolution no. 407-15

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT QUE le 6 octobre 2015, le Conseil municipal a adopté la Résolution No. 359-15, appuyant en principe la création d'une équipe de hockey Junior A à Hearst, et
CONSIDÉRANT QUE, en vue de procéder à leur candidature à la Ligue de hockey Junior, les instigateurs du projet doivent avoir un engagement ferme de la Municipalité, et
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité appuie activement toutes les initiatives visant à promouvoir le sport dans la communauté, et
CONSIDÉRANT QUE le hockey Junior A dans la municipalité va générer des retombées économiques importantes pour la communauté,
QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil confirme son appui au projet d'équipe de hockey Junior A et s'engage à ce qui suit, pour la saison 2016-17:

- Établir un taux de location de glace forfaitaire de dix mille dollars (10 000 \$) pour la saison;
- Effectuer des rénovations dans la chambre No. 25, y compris l'ajout de quatre (4) espaces supplémentaires pour les joueurs et permettre son utilisation sans frais;
- Concéder à l'équipe les publicités sur les bandes de patinoire, sujet à ce que l'équipe réalise toutes les sollicitations pour ces publicités et soit responsable des cent dollars (100 \$) de frais d'installation par annonce;
- Fournir l'accès sans frais à la salle La Limite pendant les joutes de hockey;
- Permettre l'utilisation sans frais de la chambre No. 24 au personnel d'entraîneurs;
- Permettre l'utilisation sans frais de la pièce désignée pour le Comité du Tournoi des deux glaces dans la salle de La Limite pour le bureau de l'entraîneur-chef.

ADOPTÉE

ii) *Approbation du rapport du groupe de travail des parcs et loisirs*

Résolution no. 408-15

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des parcs et loisirs daté du 12 novembre 2015 et d'enlever le sujet 6 des travaux en cours.

ADOPTÉE

10. *AUDIENCE ET RÉUNION PUBLIQUE*

Demande de modification au règlement de zonage pour permettre l'utilisation de conteneurs d'expédition à des fins de stockage

Résolution no. 409-15

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire

Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU de fermer cette réunion ordinaire du Conseil et d'ouvrir la réunion publique convoquée pour entendre des commentaires sur une proposition de modification au Règlement de zonage No. 65-04, qui permettra l'utilisation de conteneurs d'expédition à des fins de stockage sur certaines propriétés dans la Ville de Hearst sous certaines conditions spécifiques.

ADOPTÉE

Résolution no. 410-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume

Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil se réunisse à nouveau en réunion ordinaire.

ADOPTÉE

Modification au règlement de zonage pour permettre les conteneurs dans les zones Rurales, Industrielles et Commerciales

Résolution no. 411-15

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire

Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 84-15, étant un arrêté modifiant le Règlement de zonage No. 65-04 de Hearst en étendant et autorisant l'installation de bâtiments portatifs, incluant les conteneurs d'expédition, sur certaines propriétés dans la Ville de Hearst, sous des conditions spécifiques.

ADOPTÉE

11. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Marc Morin, Claire Forcier et Rita Guindon

Sujet : Projet Place des sages

M. Morin et Mesdames Guindon et Forcier remercient les membres du conseil de leur permettre de présenter leur idée de projet. Tous les trois font la lecture de leur présentation, copies en annexe, qui explique la proposition d'une maison de transition. L'idée est de créer une unité d'habitation où la population vieillissante souhaitant demeurer à la maison peut le faire aussi longtemps que possible en sécurité, avec autonomie et dans le confort. À leur avis, ce projet a besoin d'être créé en partenariat avec le secteur privé, la municipalité et le CDSSAB.

Suite aux questions des membres du Conseil, M. Morin répond :

- leur vision est d'un complexe de 20-25 unités;
- ils regardent la possibilité d'un complexe attaché à la résidence Belle rivière et ils ont été avisés que dans l'éventualité de cette option, le CDSSAB ferait don de cette résidence;
- ils ont été avisés de créer un partenariat avec une corporation à but non-lucratif afin de faciliter le financement et la gestion à long terme.

Marc Morin

Sujet : Projet d'accueil de réfugiés à Hearst

M. Morin fait la lecture de sa présentation, copie en annexe, qui explique son idée d'accueillir des réfugiés Syriens à Hearst. Il mentionne que si la municipalité s'engage, en retour il s'engage d'approcher des organismes pour les inciter à participer.

Suite aux questions des membres du Conseil, M. Morin répond :

- après la période d'un an dans laquelle le gouvernement fédéral finance les familles d'immigrés, ces nouveaux résidents peuvent s'autofinancer puisqu'ils sont autorisés à travailler immédiatement;
- il propose d'accueillir deux familles, pour un total approximatif de 15 personnes;
- la municipalité doit faire les premiers pas pour commencer le processus.

d) **Rapport du groupe de travail de finances**

Aucun

e) **Rapport du groupe de travail de politiques**

i) **Appui à demande pour une route à quatre voies**

Résolution no. 412-15

Proposée par: Conseiller Conrad Morin

Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil appuie par la présente la résolution de la Ville de Temiskaming Shores demandant aux gouvernements fédéral et provincial d'entreprendre le processus de construction de la Route 11 à quatre voies de North Bay à Cochrane.

ADOPTÉE

ii) Calendrier 2016 des réunions du Conseil

Résolution no. 413-15

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 87-15, étant un arrêté établissant les dates des rencontres du Conseil municipal et des comités municipaux pour l'année 2016.

ADOPTÉE

iii) Participation à la conférence annuelle 2016 de FCM à Winnipeg

Résolution no. 414-15

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser le maire et l'administrateur en chef à assister au congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités à Winnipeg du 3 au 5 juin 2016.

ADOPTÉE

iv) Exemption au règlement sur les taxis pour autoriser l'exploitation sans station et émission de licence à Dupont Taxi

Résolution no. 415-15

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT que l'arrêté municipal sur les licences de taxi est actuellement en révision et ne sera prêt pour adoption qu'à la fin de l'année, et
CONSIDÉRANT que Dupont Taxi and Courrier propose d'établir une entreprise de taxis à Hearst, à condition d'être exempté de l'obligation d'avoir une station de taxi,

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil fasse exception au Règlement No.108-02 sur les taxis afin de permettre l'exploitation d'un service de taxi sans station et approuve la demande de Dupont Taxi and Courrier pour une licence de courtier et de propriétaire de taxi.

ADOPTÉE

v) Stationnement sans frais au centre-ville jusqu'au 31 décembre 2016

Résolution no. 416-15

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 88-15, étant un arrêté faisant exception à l'arrêté No. 17-81 sur la circulation afin de permettre le stationnement sans frais au centre-ville les vendredis soirs de 18h00 à 21h00 et toute la journée les samedis, pour une période se terminant le 31 décembre 2016.

ADOPTÉE

vi) Approbation du rapport du groupe de travail de politiques

Résolution no. 417-15

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des politiques daté du 10 novembre et d'enlever les sujets 4 et 5 des travaux en cours.

ADOPTÉE

vii) Participation du maire à une rencontre avec le conseil de la Ville d'Iroquois Falls

Résolution no. 418-15

Proposée par: Conseiller Conrad Morin
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser le maire de participer à une rencontre à Iroquois Falls le 30 novembre 2015 afin de faire une présentation au conseil municipal au sujet de l'Alliance de la forêt boréale.

ADOPTÉE

11. TRAVAUX EN COURS / RÉOLUTIONS DIFFÉRÉES

Aucun

12. AVIS DE MOTION

Le maire réalise qu'il préfère déclarer un conflit d'intérêt à ce sujet. Il demande au Maire suppléant Conrad Morin de prendre son siège et il quitte la salle du Conseil.

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

CONSIDÉRANT que le syndicat des Métallos local 1-2010 représente la majorité des travailleurs de l'industrie forestière de la région de Hearst, et
CONSIDÉRANT que le président du syndicat, Guy Bourgoïn, a demandé de nommer le sentier qui traverse le chemin de fer en provenance de St-Pie-X vers Columbia Forest Products la traverse Nelson Coulombe, et
CONSIDÉRANT que Nelson Coulombe représente la contribution des travailleurs de la région de Hearst à l'économie locale,
QU'IL SOIT RÉSOLU de pouvoir nommer des sentiers en plus des rues, parcs et/ou bâtiments, et
QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU de modifier la résolution no. 156-06 afin de permettre de nommer ce sentier Traverse Nelson Coulombe en y ajoutant une sixième catégorie, soit: personne représentant un groupe qui a contribué à l'essor de la Ville de Hearst.

CONTRE :

Conseiller Lemaire
Conseiller Proulx
Conseiller Vermette

REJETÉE

13. HUIS-CLOS

Résolution no. 419-15

Proposée par: Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil se réunisse en séance fermée afin de discuter du sujet suivant :

a) Contremaitre des travaux publics (article 239 (2)(b) de la Loi sur les municipalités).

ADOPTÉE

Résolution no. 420-15

Proposée par: Conseiller Claude Gagnon
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion ordinaire du Conseil reprenne et que le rapport confidentiel des délibérations en séance fermée soit par la présente noté pour l'information du Conseil.

ADOPTÉE

14. FERMETURE DE LA SÉANCE

Résolution no. 421-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil tenue le 17 novembre 2015 soit maintenant levée à 20h16.

ADOPTÉE

Maire

Greffier